



COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et du règlement du Conseil général, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2024.

CONSEIL GENERAL

M. Fabien Guidoux a été président du Conseil général et M. Pedro Gaspar son vice-président.

En 2024, le Conseil général s'est réuni à trois reprises en séances ordinaires. Il s'est prononcé sur 10 préavis.

- | | |
|---------------|--|
| 28 mai : | 1° Demande de crédit complémentaire au budget 2024 pour la réfection de la chaussée de la Route cantonale 278 traversant le village et appartenant à la Commune |
| | 2° Demande de crédit complémentaire au budget pour financer les travaux de renouvellement généralisé des sources lumineuses de l'éclairage public (EP) en luminaires LED équipées de télégestion |
| | 3° Modifications règlement Conseil général |
| | 4° Demande de crédit complémentaire au budget 2024 pour le remplacement d'une conduite d'eau potable afin de garantir le bouclage du Marex-Chalet |
| 20 juin : | 5° Bilan et comptes de fonctionnement 2023 |
| | 6° Arrêté imposition 2025 |
| | 7° Demande de crédit complémentaire au budget 2024 pour la réalisation des investigations préalables et l'établissement du projet d'assainissement de la butte de tir |
| 28 novembre : | 8° Arrêté imposition 2024 |
| | 9° Approbation des nouveaux statuts de l'AIVM |
| | 10° Budget de fonctionnement pour l'année 2025 |

MUNICIPALITE

La Municipalité s'est réunie 44 fois en séances hebdomadaires. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre Commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances comme présenté ci-dessous :

Anne Baumann	Membre CODIR ASIOR
Romain Morel	Membre CI ORPC Membre CODIR Rénovation église catholique Orbe Membre suppléant des commissions de gestion du Triage du Suchet, de BoisCom et Equifor
Beat Jenni	Président AIVM Président SIAERV
Christian Kaenel	Membre CODIR SDIS Membre SIAERV
Jonathan Massonnet	Membre suppléant commission de gestion ARAS Membre commission gestion AJOVAL Membre conseil intercommunal ASIOR

PERSONNEL COMMUNAL

Les employés de la Commune sont les suivants :

- Mme Diana Lüthi, boursière à 40%
- Mme Laure Sanchez, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 55%
- M. José Portela, employé communal à 100 %
- Mme Sandra Portela, concierge de l'église, des écoles et des locaux administratifs et surveillante de la Grande Salle à 45%
- M. Yves Aubert, surveillant déchetterie
- M. Edgar Viquerat, surveillant déchetterie
- Mme Brigitte Jenni et M. Claude Gremion (sur demande en fonction des besoins)

CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS

Au 31 décembre 2024, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 596 habitants de 17 nationalités. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs	=	43
- Arrivées	=	47
- Naissances	=	0
- Majorité	=	9
- Décès	=	7

Au 31 décembre 2024, la population étrangère totalisait 76 habitants (12.75 %) recensés de la manière suivante :

- Permis C (permis d'établissement)	= 51
- Permis B (permis de séjour)	= 21
- Permis F-G-L (étranger admis provisoirement)	= 4

Durant l'année 2024, une demande de naturalisation familiale a été déposée. Leur dossier est en cours. Les 8 personnes qui avaient déposé leurs dossiers durant l'année 2023, ont obtenu la nationalité suisse en 2024.

Mme Turin Muguet, née le 09.09.1930 est l'aînée de notre commune. M. François Conrad, né le 24.12.1931 est désormais le sénior de Valeyres-sous-Rances.

A l'heure où ce rapport de gestion est établi, M. François Conrad nous a malheureusement quitté en 2024. De ce fait, M. André Thévenaz, né le 29.07.1937, est actuellement l'homme le plus âgé du village.

La Municipalité a organisé sa traditionnelle rencontre avec les nouveaux habitants et nouveaux citoyens le 23 février 2024. La soirée a été placée sous le signe de la convivialité malgré le manque de participation. Les collaborateurs communaux ont également été invités pour les remercier du travail accompli durant toute l'année.

Afin d'encourager le vote des jeunes citoyens, tous les habitants ayant entre 18 et 25 et jouissant des droits civiques reçoivent la brochure Easyvote avant chaque votation fédérale ou cantonale.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La prise en mains du système informatique URBANUS donne satisfaction aux collaboratrices et à la Municipalité.

Depuis février 2024, la Commune de Valeyres-sous-Rances a créé une chaîne WhatsApp « Commune de Valeyres-sous-Rances ». Elle relaye toutes les informations administratives et relatives à la vie du village. importantes en lien avec le village. A ce jour, 161 personnes sont inscrites.

FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT

Cette année, c'était au tour de notre Commune d'organiser la fête du 1er août. La Jeunesse de Valeyres-sous-Rances ainsi que les familles des membres de la Municipalité ont été bénévoles pour cette journée, nous les en remercions. Ce fût un grand succès !

ARCHIVES

Monsieur Alexandre Pahud, archiviste, assure le suivi des archives communales à raison d'un temps de travail équivalent à 5 %.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

La Municipalité a délivré 4 permis de construire, 2 permis d'habiter / utiliser et 8 autorisations municipales (dispenses d'enquête).

Contrôle des chantiers :

Lors de la réalisation des chantiers, des contrôles sont effectués par un mandataire externe. Ses prestations sont refacturées aux propriétaires.

Réseau intercommunal de bureaux techniques RIBT :

Le RIBT traite les dossiers de police des constructions des communes d'Agiez, Bofflens, Les Clées, Montcherand, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Ces prestations comprennent des contacts téléphoniques, des séances, des analyses de projet, des rapports et des visites sur place (situation et configuration du terrain, environnement bâti, voisinage, etc.).

REVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom) suivi du dossier

L'enquête publique de la révision du plan d'affectation communal a eu lieu du 15 janvier 2022 au 15 février 2022.

Les oppositions ont été traitées.

Le dossier a été accepté par le Conseil général le 14 juin 2023.

En septembre 2023 le dossier a été envoyé au Canton pour approbation.

A la suite de divers échanges avec le Canton, le 11 juillet 2024 la Municipalité écrit au Canton pour lui confirmer qu'elle avait décidé de maintenir le Plan d'affectation communal tel qu'accepté largement par notre Conseil général en date du 14 juin 2023.

Fin 2024, à la suite des courriers du droit d'être entendu de plusieurs opposants, le Canton les a informés qu'une réponse leur sera apportée dans le cadre de la décision d'approbation du plan d'affectation communal, dont ils seront personnellement notifiés en temps utile.

Plus de nouvelle depuis.

BATIMENTS COMMUNAUX

COLLEGE

Hormis l'entretien courant, l'ancien éclairage dans le hall d'entrée de la tour de l'horloge a été changé pour des spots LED.

Les stores de la classe du rez-de-chaussée, détériorés avec le temps ont été changés par de nouveaux stores électriques.

VIEILLE AUBERGE

Les fenêtres de la façade côté Route Romaine, ainsi que celle de la façade ouest à l'étage ont été changées. En fonction du classement de la façade en note 1, il a été important de respecter certaines recommandations du service des monuments et site. Fenêtres en chênes massif, verre fixé à bain de mastic, espagnolette à l'ancienne. La Municipalité a demandé 4 offres et le moins disant a été la menuiserie Roth à Baulmes qui a fait un excellent travail. La qualité phonique et thermique des nouveaux vitrages a contribué grandement à la qualité de vie des locataires.



GRANDE SALLE

Changement de l'autolaveuse défectueuse par une nouvelle machine à accu.
Mise en service des serrures électroniques.

EGLISE

Entretien courant.
Préparation de la pose des nouvelles antennes 5 G qui a été finalement repoussée en 2025.

PAROISSE

La paroisse, n'a plus de pasteur depuis le départ de M. le Pasteur Tojo Rakotoarison. Afin d'éviter une dissolution pure et dure, elle a décidé à la suite d'un sondage de se séparer pour une phase test de deux ans. Les villages de Rances et Valeyres rejoignent la paroisse de Ballaigues-Lignerolle durant cette période. En 2024, cette période test est toujours en cours.

FINANCES COMMUNALES

Voir annexe au préavis no 34/25 relative au Bilan et comptes de fonctionnement 2024.

ECLAIRAGE PUBLIC

La décision a été prise de remplacer l'éclairage au sodium par des diodes électroluminescentes (LED). Le Conseil général a décidé que cet éclairage devait pouvoir être contrôlé par un système de télégestion.

Cinq entreprises ont été consultées et deux variantes ont été étudiées, soit la transformation des lanternes existantes (relamping) ou le changement par des lanternes neuves. La Municipalité était relativement favorable à procéder à de la rénovation malgré le risque de devoir supporter quelques problèmes d'étanchéité. Cependant, le coût du neuf étant le même prix que la rénovation, elle a décidé de partir à neuf et de remettre gratuitement les lanternes aux villageois intéressés. Les travaux interviendront en 2025.

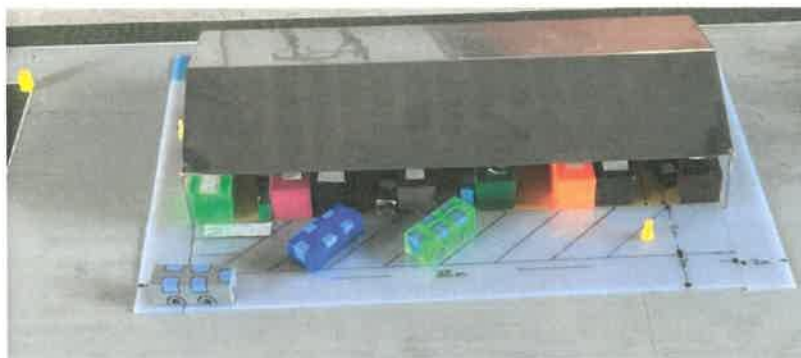
DECHETTERIE

Nous avons dû clôturer tout le côté sud de la déchetterie, car trop de monde faisait des dépôts sauvages dans les containers.

Notre benne compacteuse nous a posé quelques problèmes tout au long de l'année. Des pannes à répétitions, par exemple : capteur électronique, moteur électrique et hydraulique. Cette benne a 12 ans. Cela mérite réflexion à court terme.

En ce qui concerne le projet de la déchetterie couverte, à la suite du sondage effectué par CSD ingénieurs et l'essai de plaques (résistance du sol), pour rappel on se situe sur une ancienne décharge, nous avons demandé une mise à jour du projet à diverses entreprises. Force est de constater que le projet mis à l'enquête sans modification devient trop onéreux pour la taille de notre commune. En remettant l'ouvrage sur le métier, nous avons gardé l'idée du principe du pesage des déchets mais supprimé dans un premier temps certains poste non essentiels. Ils pourraient être rajoutés ultérieurement ; par exemple une place de parc en dur, le pont bascule de 40 tonnes, la presse à balles polyvalente, transformation de certains containers et l'achat de divers matériel.

Nous avons étudié la faisabilité de pieux battus ou de garder la version dalle. La DGE souhaite des investigations complémentaires par rapport à l'art. 3 OSites. Nous attendons les conclusions de la DGE. Le but étant de rester dans le budget accordé.



PLAN ENERGIE ET CLIMAT COMMUNAL

Dans le sillage des demandes faites auprès de Romande Energie à propos de la pertinence d'installer des panneaux solaires sur les différents bâtiments communaux, une réflexion sur les différentes facettes du plan énergie et climat communal a débuté fin 2023. En 2024, le municipal en charge a participé à des cours proposés par l'Etat de Vaud et l'Union des communes vaudoises.

PARCS ET CIMETIERE

Nous avons acheté avec la Commune des Clées une structure pour la stabilisation de la creuse des fosses lors des ensevelissements. Ce matériel est entreposé au hangar communal. Nous avons proposé aux communes environnantes la location du matériel en cas de besoin.

Nous avons procédé à la pose d'une nouvelle poubelle « Bravo » pour les chiens vers la Rue du Moulin.



GRAVIERES

Très peu de changements et d'extraction de gravier, mais quand même une bonne nouvelle : Après toutes ces années, la nouvelle sortie du site a été aménagée en face de l'entrée de la déchetterie. Ceci aura comme avantage de ménager, sur quelques dizaines de mètres, la structure routière.

TERRAINS ET DOMAINES

La Commune possède 97 hectares de terres agricoles qui sont loués à 12 agriculteurs-trices. En 2024, il n'y a pas eu de changement de baux.

En 2024, le processus en vue de l'assainissement de la butte de tir a débuté. Les travaux d'investigation ont été réalisés en 2024 et les travaux sur le terrain devraient intervenir à la fin de l'été 2025.

ROUTES

Concernant la route cantonale Valeyres – Rances, soit la RC 278, après bien des années de report, les travaux ont enfin eu lieu, en même temps que le service de l'Etat qui était maître d'œuvre. Les travaux réalisés sont :

- Correction des déformations de la bande de roulement
- Pose d'un nouveau tapis
- Marquage des lignes blanches et de la zone pour l'arrêt de bus. Les deux gendarmes couchés des deux côtés ont été redessinés aux nouvelles normes.



Nous espérons que vous en appréciez quotidiennement le résultat.

À la suite des inondations des 25 et 26 juin 2024, la réparation du chemin forestier entre les Planches du milieu et les Planches du haut a été effectuée.

Le Pont du Clou a également subi un mauvais sort après les pluies diluviennes de fin juin. Ces intempéries et l'érosion nous ont amené à prendre une décision difficile ; la démolition totale pour assurer la sécurité de l'endroit. La stabilisation des berges a dû également être faite dans l'urgence, ceci afin de garantir la stabilité de la conduite d'eau qui dessert tout le quartier Clos du Mujon et alentours.

Deux autres ponts ont subi des dégâts importants, soit le pont et les berges du Moulin et des Rochettes. Le strict minimum a été engagé pour la sécurisation de ces deux endroits.



Comme chaque année, nous avons effectué des travaux de pontage de fissures sur les chemins AF de la commune.

De plus, nous avons réalisé un inventaire des chemins en béton et de leur état. Ceci afin d'ouvrir un dossier de subventions auprès des améliorations foncières du Canton.

PLACE DE JEUX

Afin de rendre encore plus attractive notre place de jeux, nous avons acquis deux nouveaux jeux : une mini balancelle et un tobogan large et multicolore.

TELETHON

Le Téléthon a eu lieu comme chaque année à la Grande Salle. Pour réaliser notre bonne soupe aux pois, la Société de Jeunesse et des bénévoles se sont associés à nos pompiers pour la réaliser. Cette manifestation a eu un joli succès. Le bénéfice réalisé est de CHF 1'934.00, soit 500.00 de plus que l'année dernière.

SERVICE DU FEU - SDISPO

Le SDISPO, organisé en association intercommunale, est composé des seize communes suivantes : Agiez, Arnex-sur-Orbe, Baulmes, Bavois, Bofflens, Chavornay, Croy, Juriens, La Praz, Montcherand, Orbe, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergey, Valeyres-sous-Rances et Vuiteboeuf.

Notre DAP-Z (Rances-Valeyres-Sergey) a été transféré à Baulmes. Malgré quelques départs de sapeurs une grande majorité a accueilli le changement. Dès lors, nous sommes rattachés au DAP-Y de Baulmes. Nous avons, dans le cadre du SDISPO, eu quelques mutations notoires telles que la nomination du nouveau commandant, le Major Pascal Livet. Cette personne a amené un nouveau souffle et une bonne dynamique dans l'esprit et la cohabitation entre tous nos sapeurs.

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE JURA-NORD VAUDOIS

La livraison de l'équipement définitif du PRU (radios, balises, drapeau, etc.) a été effectuée fin 2024.

FORÊTS

L'été 2024 a bénéficié de conditions météorologiques plus favorables que les années précédentes. Toutefois, cette amélioration n'a pas permis de freiner le dépérissement des forêts, un phénomène particulièrement marqué chez les essences inadaptées au changement climatique.

Aucun épisode de vent violent n'a été enregistré cette année, bien que certaines rafales soudaines aient provoqué le déracinement ponctuel d'arbres.

Les effets du changement climatique continuent d'affecter la vitalité des arbres et favorisent la prolifération de ravageurs, notamment le bostryche curvidenté, ainsi que d'autres insectes moins connus mais tout aussi nuisibles, comme le pissode du sapin blanc. En parallèle, les forêts ont subi les vagues habituelles d'attaques de bostryches typographes.

Ces conditions nécessitent une intensification des interventions pour garantir la sécurité aux abords des sentiers, chemins et parcours.

Pour rappel, les résineux, en particulier les épicéas, sont particulièrement vulnérables aux attaques de bostryches, car ils ne sont pas naturellement adaptés à la majorité des forêts du Jura. Historiquement plantés en peuplements purs pour des raisons économiques, ces arbres montrent aujourd'hui une faible résilience face aux perturbations climatiques et biologiques.

L'impact de ces problèmes sur la gestion forestière est considérable. Les opérations sanitaires, devenues indispensables, perturbent la planification des coupes, qui doivent souvent dépasser les

quotas annuels prévus. Ces derniers sont pourtant établis sur une moyenne de 15 à 20 ans afin de garantir une gestion durable des volumes de récolte.

Face à ces défis, l'accent est désormais mis sur des soins cultureux visant à favoriser les essences mieux adaptées aux évolutions climatiques, principalement les feuillus. Ces essences, plus résilientes, permettent d'assurer l'avenir des forêts tout en maintenant un équilibre écologique. Les résineux, bien que toujours présents, sont désormais intégrés en tant qu'essences d'accompagnement au sein des peuplements mixtes.

Chantiers réalisés sur la propriété de Valeyres sous Rances en 2024 :

Exploitation normale

Conrad Bourgeois	48 sv
Le Gothard	56 sv
Total	104 sv

Exploitation en faveur de la biodiversité

(Lisière et chênaie)

Planches Dessous (lisière)	153 sv
La Cantine (chênaie)	238 sv
Total	391 sv

Exploitation Chablis (*Arbres à terre suite tempête ou bostrich*)

Le Rojet	70 sv
Total	70 sv

Soins cultureux (*Intervention sylvicoles servant à améliorer la croissance et la qualité des arbres*)

Althaus	2.86 ha
Total	2.86 ha

Nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle fendeuse à bois, elle est équipée d'un treuil qui permet à notre employé communal d'économiser son dos lorsque des gros billons sont à fendre.

INSTRUCTION PUBLIQUE

La Commune fait partie de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et région). 88 élèves de la Commune fréquentent les classes de l'ASIOR. L'Association regroupe 10 communes, soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances.

L'ASIOR est organisée en deux établissements, à savoir :

- l'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les enfants de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- l'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans).

ASIOR - Nombres d'élèves au 31.12.2024		
	Etablissements primaires	Etablissements secondaires
Valeyres-sous-Rances	58	30
Total ASIOR	1070	430

Pour la Commune de Valeyres-sous-Rances, les charges s'élèvent à CHF 148'442.91 pour le primaire, CHF 97'611.24 pour le secondaire et CHF 64'908.98 pour les transports. Il s'agit d'une charge par habitant de CHF 521.75.

SÉCURITÉ SOCIALE

L'ARAS JUNOVA réunit 73 communes qui offrent des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales, à la gestion du budget, à la formation, à l'emploi ou encore au logement. 22 de ces communes, dont Valeyres-sous-Rances, collaborent afin de proposer des places d'accueil de jour destinées aux enfants (AJOVAL).

ARAS JUNOVA – Evolution des charges (CHF)

Centre social régional

2023 : 13'951'686

2024 : 14'682'336

Agence d'assurances sociales

2023 : 3'037'145

2024 : 3'266'179

Accueil de jour des enfants – Réseau AJOVAL

Au 31.12.2024, la commune de Valeyres-sous-Rances comptait 2 accueillantes en milieu familial domiciliées sur sa commune.

Enfants de Valeyres-sous-Rances bénéficiant d'une solution de garde dans le réseau AJOVAL 2024							
Collectif préscolaire (garderies)		Collectif parascolaire (UAPE)		Accueil familial préscolaire		Accueil familial parascolaire	
Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées
7	3'300.00	19	10'624.25	7	2'449.00	12	3'531.75

Accueil parascolaire – UAPE Les Renardeaux

L'UAPE des Renardeaux, avec ses 12 places autorisées, accueille des enfants du degré scolaire 1-6P. En 2024, elle a accueilli 36 enfants. En accueil parascolaire, les places proposées sont principalement occupées les midis et les après-midis.

UAPE Les Renardeaux - Communes de domicile des parents placeurs – Etat au 31.12.2024		
Communes	N° d'enfants**	N° d'heures
L'Abergement	1	879.12
Montcherand	3	606.44
Orbe	9	5'377.84
Rances	9	4'883.08
Valeyres-sous-Montagny*	1	193.98
Valeyres-sous-Rances	16	6'384.90

*Commune hors-réseau

**3 enfants comptabilisés à double (déménagement intercommunal)

EAU POTABLE – SIAERV

Nous avons rétabli le bouclage le Chalet – Chemin des Marex sur une distance de 280 m longeant la route cantonale avec une conduite d'un diamètre de 200.

Dans le cadre du SIAERV, le réseau informatique par la maison Pilet SA a été mis à jour.



EAUX CLAIRES ET EPURATION

Eaux claires :

À la suite de la réalisation d'un plan d'EU/EC réparti sur 5 zones par DTP, nous avons constaté que certaines conduites communales, datant du remaniement, ne sont pas transcrites sur les plans électroniques, ceci doit être corrigé à court terme.

Les curages ont été effectués sur tout le réseau principal sauf sur les chemins AF pour des raisons budgétaires. Ceux-ci seront effectués en principe en 2025.



Eaux usées :

Le curage a été effectué sur 95 % du réseau communal et nous avons commencé d'effectuer des recherches des eaux parasites qui s'infiltrent dans le réseau. Une investigation plus approfondie a été effectuée au Chemin de Marex. Il est prévu qu'en 2025 nous passons caméra et curage en accord avec les propriétaires pour être au clair.

L'AIVM a signé la nouvelle convention du traitement des eaux usées avec la Commune d'Orbe.

Les modifications des statuts de l'AIVM ont été acceptées par toutes les communes. Une fois ces derniers signés par tous les Conseils généraux ou communaux, ils seront envoyés à l'Etat pour signature et entreront en vigueur.

Les compteurs de mesure sont en fonction. Les premières répartitions en pourcentage ont été transmises aux communes.

En ce qui concerne l'inspection des conduites comme l'exige le PGEEr1, la conduite venant de Rances à la STAP est complètement inspectée et de la STAP jusqu'au chemin des Marex ainsi que depuis le compteur de Champ-Thélin jusqu'à l'entrée de Sergey, maison Zoell, également. Toutes les données ont été transmises à DTP pour la mise à jour du PGEEr1.



GAZ

Pour l'année 2024, ce poste ne suscite pas de commentaire particulier, vu que l'entretien et la gestion du réseau se fait par VOé.

VO gaz a ajouté une conduite à haute pression qui vient depuis Rances en passant par Les Rochettes jusqu'au bouclage du chalet « Grand-Clos ».



Adopté en séance de Municipalité le 19 mai 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique

A. Baumann



La secrétaire

L. Sanchez

Municipale responsable : Mme Anne Baumann, 079/234.05.71